

Des musées de sciences invitent leurs pairs et les Québécois à signer le Pacte pour la transition

Laval, le 16 novembre 2018 – À l'invitation de la communauté artistique et scientifique du Québec, des musées de sciences ont signé le [Pacte pour la transition](#). Ils enjoignent les autres institutions muséales du Québec et tous les Québécois à faire de même !

Deux ans pour agir

Les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) l'ont révélé dans leur plus récent rapport, « Pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, il faudrait modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société. [...] Outre les avantages évidents pour les populations et les écosystèmes naturels, le fait de limiter le réchauffement à 1,5 °C et non à 2 °C permettrait également de faire en sorte que la société soit plus durable et plus équitable. ». Ce rapport a mené le Secrétaire général des Nations Unies à déclarer « Nous avons deux ans pour agir sous peine de conséquences désastreuses. » et à en appeler à la société civile de tous les pays.

Invitation à signer le Pacte

Des artistes et scientifiques québécois ont répondu « présents » la semaine dernière à cet appel des Nations Unies. Ils sont passés de la parole aux actes. À titre de musées de sciences conscients de cet enjeu depuis nombre d'années, nous adhérons avec enthousiasme à cette démarche et invitons les musées du Québec, leurs visiteurs, de même que l'ensemble de la population à faire de même. Les musées de sciences que nous représentons ont effectivement le mandat de :

- diffuser l'état d'avancement de la recherche,
- promouvoir la démarche scientifique et l'esprit critique, afin de contrer l'obscurantisme et les faits alternatifs,
- procurer des lieux de rencontres qui fédèrent autour de valeurs communes, afin de façonner un avenir plus inclusif et durable pour tous,
- valoriser le savoir, développer nos capacités scientifiques collectives et susciter l'innovation.

Il allait donc de soi que nos institutions se rallient au Pacte.

Signer le [Pacte de la transition](#), c'est effectivement 1) s'engager à faire sa juste part, selon ses moyens, pour réduire son empreinte écologique, c'est 2) demander aux gouvernements de poser des actions concrètes pour atteindre les cibles de réduction nécessaires au bien commun et c'est 3) inviter son entourage à signer ce contrat.

Nous sommes convaincus que cette démarche constitue une étape cruciale pour contrer les changements climatiques. En y participant, nous mettons en œuvre la vision du biologiste René Dubos qui, lors du Premier sommet sur l'environnement en 1972, avait été le premier à utiliser la formule « penser global, agir local ».

Au final, nous nous devons de « protéger le monde dans lequel nous vivons, l'eau, l'air, les sols qui nous nourrissent, nous et nos enfants », comme le mentionnent les auteurs du Pacte. **Pour signer le Pacte, on accède tout simplement à www.lepacte.ca.**

– 30 –

Sources :

Musée Armand-Frappier, Laval
musee-afrappier@iaf.inrs.ca

Centre de la Biodiversité du Québec, Bécancour
centre@biodiversite.net

Centre d'interprétation des mammifères marins, Tadoussac
info@gremm.org

Fossilarium, Notre-Dame-du-Nord
musee@fossiles.qc.ca

Aster, St-Louis-du-Ha! Ha!
direction@asterbsl.ca

Cosmodôme, Laval
info@cosmodome.org

Exploramer, Ste-Anne-des-Monts
info@exploramer.qc.ca

Parc de la Rivière-des-Mille-Iles, Laval
info@eco-nature.ca